

RÉGION

BESANÇON Religion

Synode : un pas vers les divorcés et les homosexuels

V.C.



Une cérémonie a été donnée ce dimanche par l'archevêque pour célébrer la fin du synode. Photo ER /Franck LALLEMAND

C'est un évènement pour la communauté catholique bisontine. Ce dimanche, l'archevêque de Besançon, Jean-Luc Bouilleret, a convié les fidèles à assister à la promulgation des actes synodaux. Une cérémonie exceptionnelle dans la cathédrale Saint-Jean, qui fait suite à [une vaste consultation, qui a duré deux ans, des équipes locales de l'église bisontine.](#)

« L'archevêque avait à cœur de mettre en œuvre ce synode depuis son arrivée », détaille Cécilia Goguillon, chargée de la communication. Depuis le 10 décembre 2017, une enquête a été lancée auprès des catholiques bisontins. Un moyen de confronter l'Église catholique à son époque. « Si, par le passé, la foi chrétienne s'inscrivait largement au sein d'une population du Doubs et de la Haute-Saône, aujourd'hui, l'indifférence s'est diffusée largement », écrit l'archevêque Jean-Luc

Bouilleret.

Parmi ces décrets, l'église bisontine a choisi d'évoquer la question du divorce. « Parce que les personnes divorcées se sentent exclues de la communauté chrétienne et se voient parfois refuser certaines responsabilités ou l'accès aux sacrements, nous porterons un soin particulier à les accueillir avec bienveillance. » Ou encore de l'homosexualité : « Nous mettons un soin particulier aussi à accueillir les personnes homosexuelles dans nos communautés. Par ailleurs, je confierai à un diacre la mise en place de lieux d'écoute et de parole au service des personnes homosexuelles et de leur entourage », écrit l'archevêque. Des décrets définitivement promulgués ce dimanche devant la communauté bisontine.